



RENCONTRE
DU CLUB DES VILLES CYCLABLES

**le schéma directeur vélo
de la ville de Montpellier**

jeudi 25 septembre 2008



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

CETE
Méditerranée

Qu'est-ce qu'un schéma directeur cyclable?

- **C'est un outil de programmation et de planification**
- **Il oriente la politique cyclable d'une ville à court et moyen terme,**
- **Il est en interaction avec les autres schémas territoriaux,**
- **Il doit être adopté par le conseil municipal ou d'agglomération,**
- **Permet de construire progressivement le réseau cyclable**

Déroulement de l'étude



1- Diagnostic

- Enquête d'usagers et entretiens
- État des lieux **des aménagements existants**
- Les dysfonctionnements constatés
- Accidentologie vélo à Montpellier
- Analyse des coupures
- Recherche des **pôles générateurs** de déplacements
- Prise en compte d'études menées en parallèles sur les déplacements et la **hiérarchisation du réseau**

2 - Les grandes options du schéma « vélo » de Montpellier

- Proposition de maillage
- Concertation

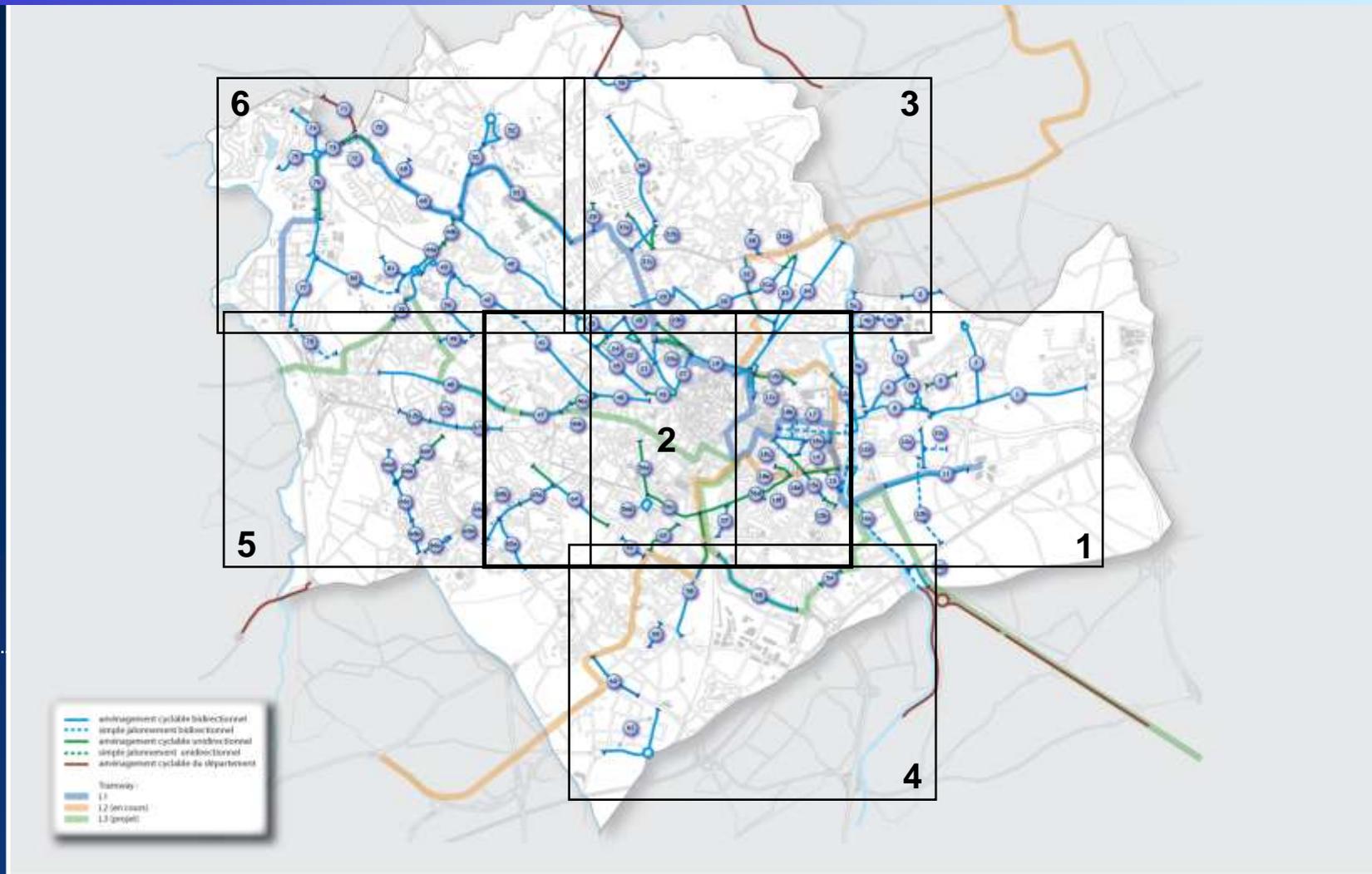
3 - Propositions pour un schéma « vélo »

- Les objectifs des propositions,
- Les aménagements à développer à Montpellier
- Les propositions par secteur géographique,
- Les fiches projet par tronçon
- Les actions complémentaires
- Les estimations

Les aménagements cyclables actuels

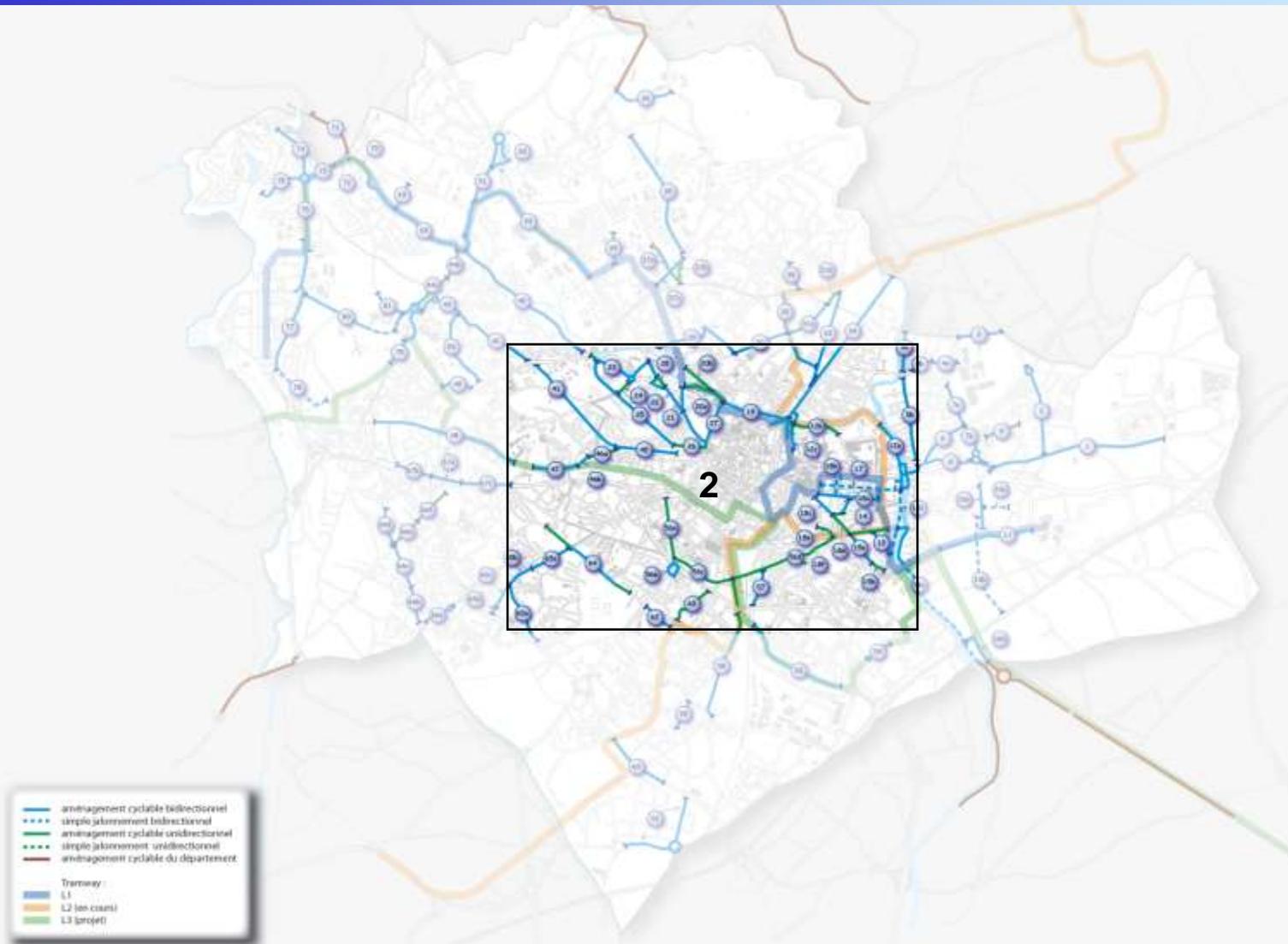


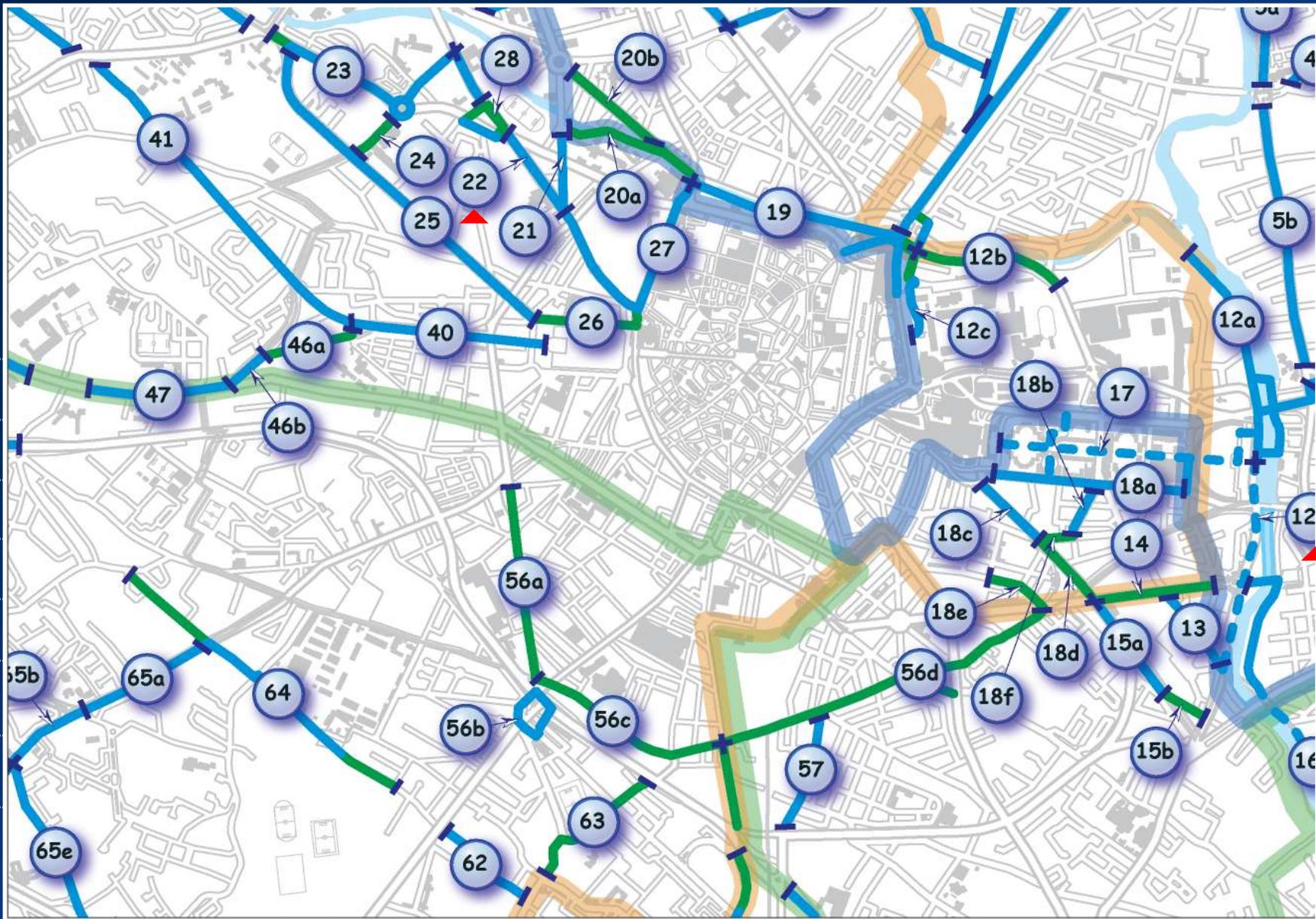
Les aménagements cyclables actuels



✓ Environ 75 km d'aménagements cyclables (*hors zone piétonne*)

1-2 Les aménagements cyclables actuels





DATE: 17/05/2006

Schéma Directeur Vélo de Montpellier

TRONCON N°

FICHE DE LEVE TERRAIN**22**adresse : Rue du faubourg Saint
Jaumes**Observations :***Piste qui accompagne une des
principales artères pénétrantes vers le
centre ville.*

Nb de cyclistes aperçus : 4

autres photos : (22 détail 1 et 2)

1: DESCRIPTION DE L'AMENAGEMENT CYCLABLE :

type d'aménagement

*Piste Cyclable Bidirectionnelle**largeur : 2,80***2: DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE :**

Type de Voie (ou de site) :

*Voie de Transit**Voie de distribution inter quartiers**Voie de Desserte*

Volume du Trafic :

Fort

Vitesse réglementaire :

50 km/h

Profil des voies :

*1x1v**sens unique Oui*

Pôle Générateur de trafic à proximité :

*Équipements de Loisirs**Commerces ou Services de Proximité**Quartier d'Habitat Résidentiel*

Tramway à proximité

*Non***3 : EVENTUELS DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATES** (qualité, respect, sécurité, entretien, utilité ...)

	bon	moyen	insuffisant
(52) Sécurité	■		
(53) Gestion des intersections		■	
(54) Entretien Gal/ Marquage au sol	■		
(55) Signalisat-Jalonnement / Eclairage	■		
(56) Visibilité des cyclistes	■		
(57) Revêtement	■		
(58) Traitement des extrémités	■		
(59) Respect de l'Aménagement	■		

Commentaires*Les intersections peuvent être délicates (photo détail 1).*

Les pôles générateurs de déplacements vélo

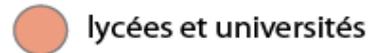


Les pôles générateurs de déplacements

équipements scolaires



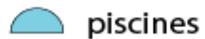
collèges



lycées et universités



équipements de loisirs (sportifs et culturels)



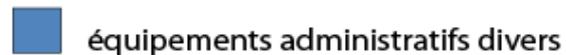
piscines



maisons pour tous



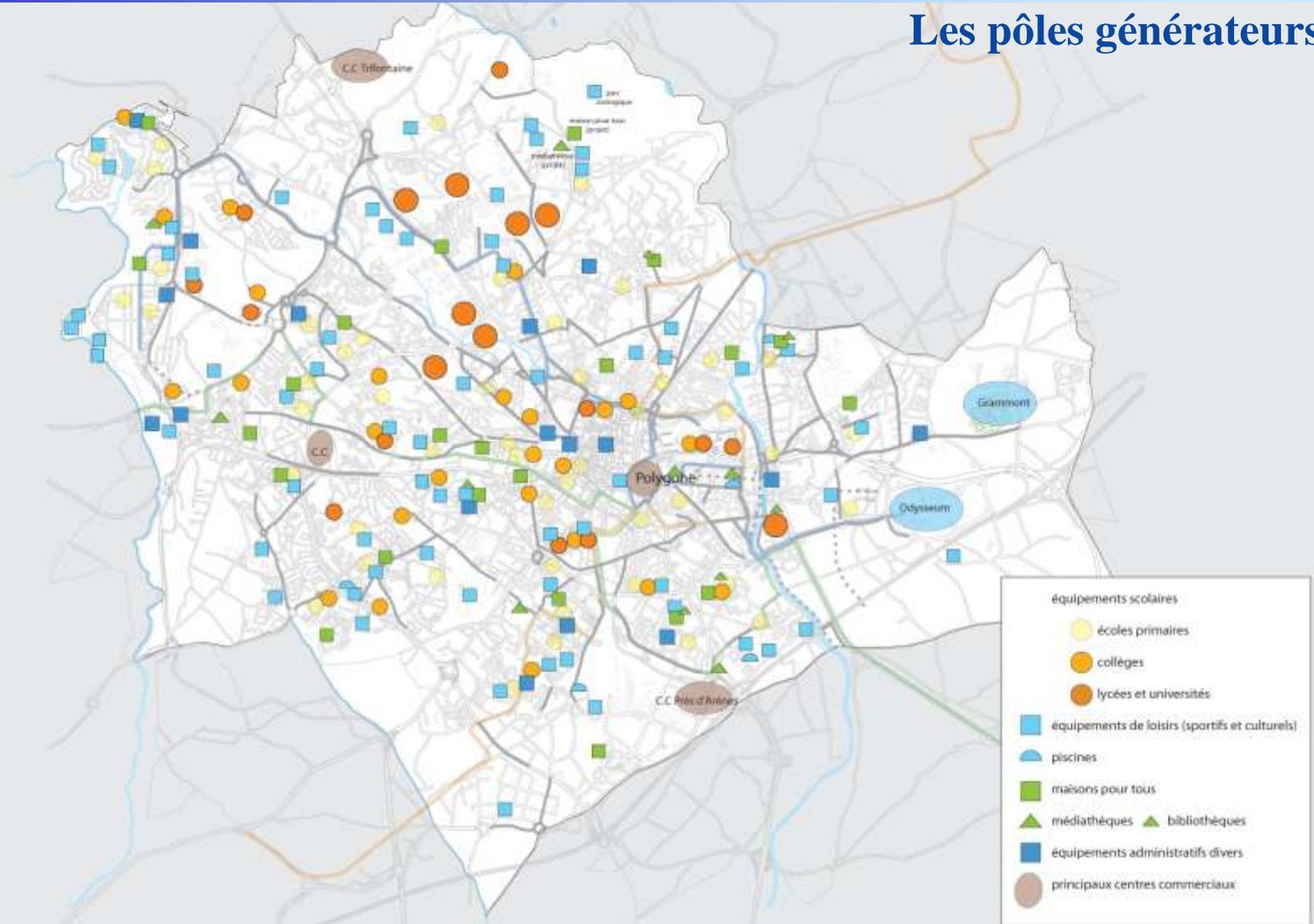
médiathèques, bibliothèques



équipements administratifs divers



principaux centres commerciaux



Objectifs des propositions



Un préalable :

- **La collectivité doit affirmer sa politique de déplacements en faveur des modes alternatifs**
 - **La mise en place d'une politique vélo dans une commune passe avant tout par une volonté de réduction des vitesses et du trafic automobile**



Objectif n°1: Desservir les pôles générateurs
avec une notion de priorité vers :

- 
- 1 – Les collèges,**
 - 2 – Les équipements sportifs et culturels**
 - 3 – Les pôles administratifs,**
 - 4 – Les pôles d’emplois.**
- 

Objectifs n° 2 à 5:

2 - travailler sur la lisisbilité du réseau,

3 - relier le réseau de Montpellier aux réseaux des autres communes limitrophes

4 - proposer une offre de stationnement

5 - définir les priorités d'aménagement

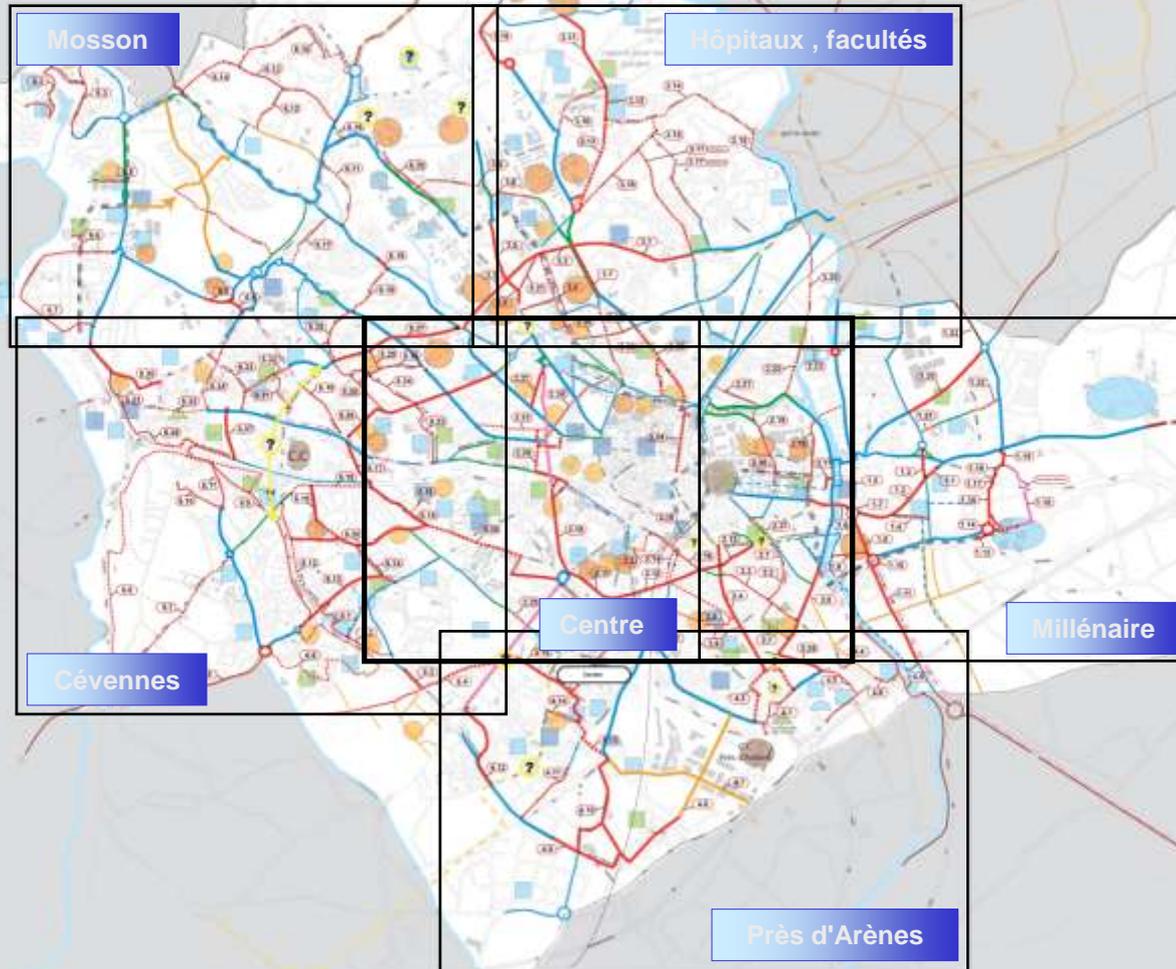
Les propositions d'aménagement

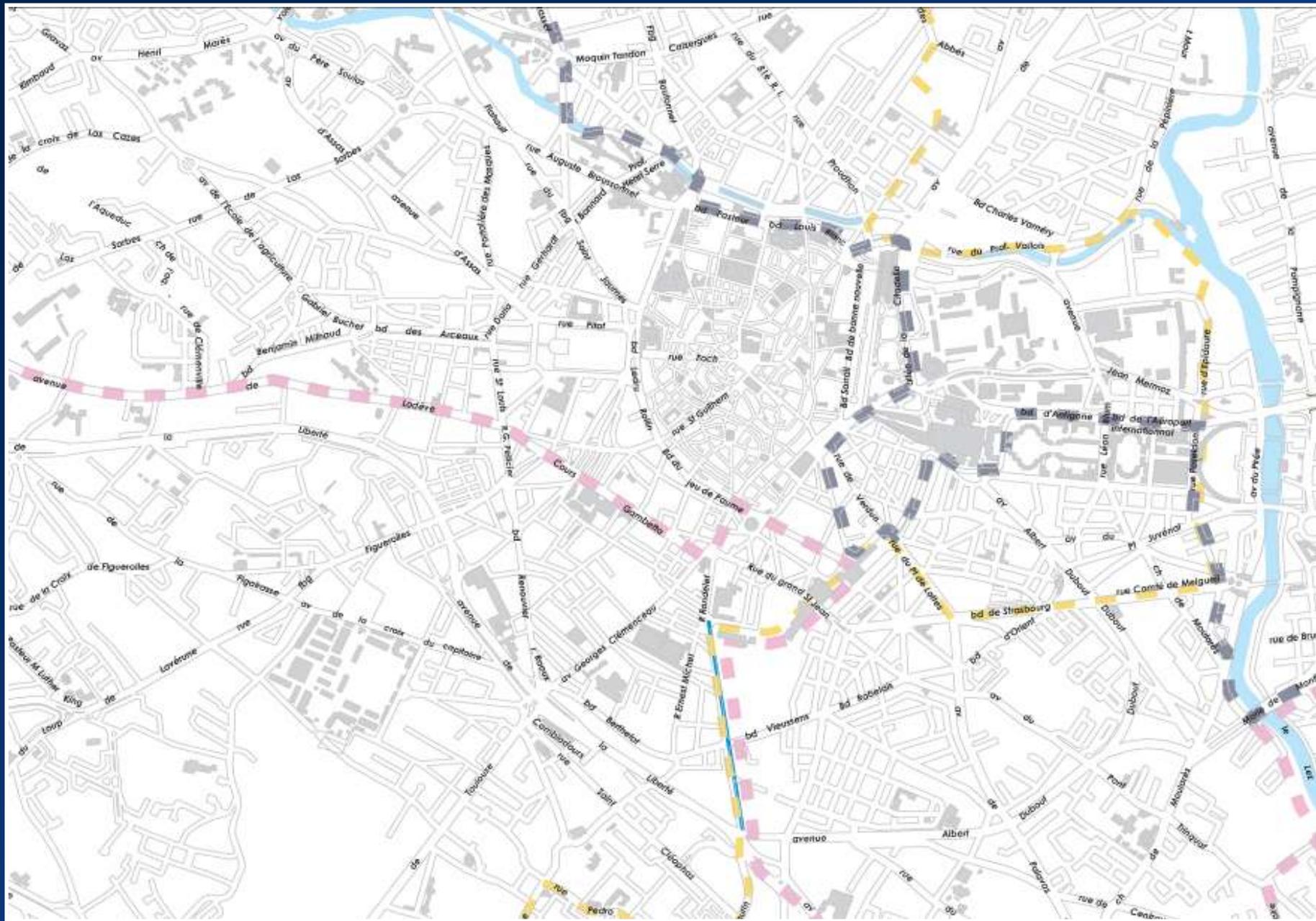


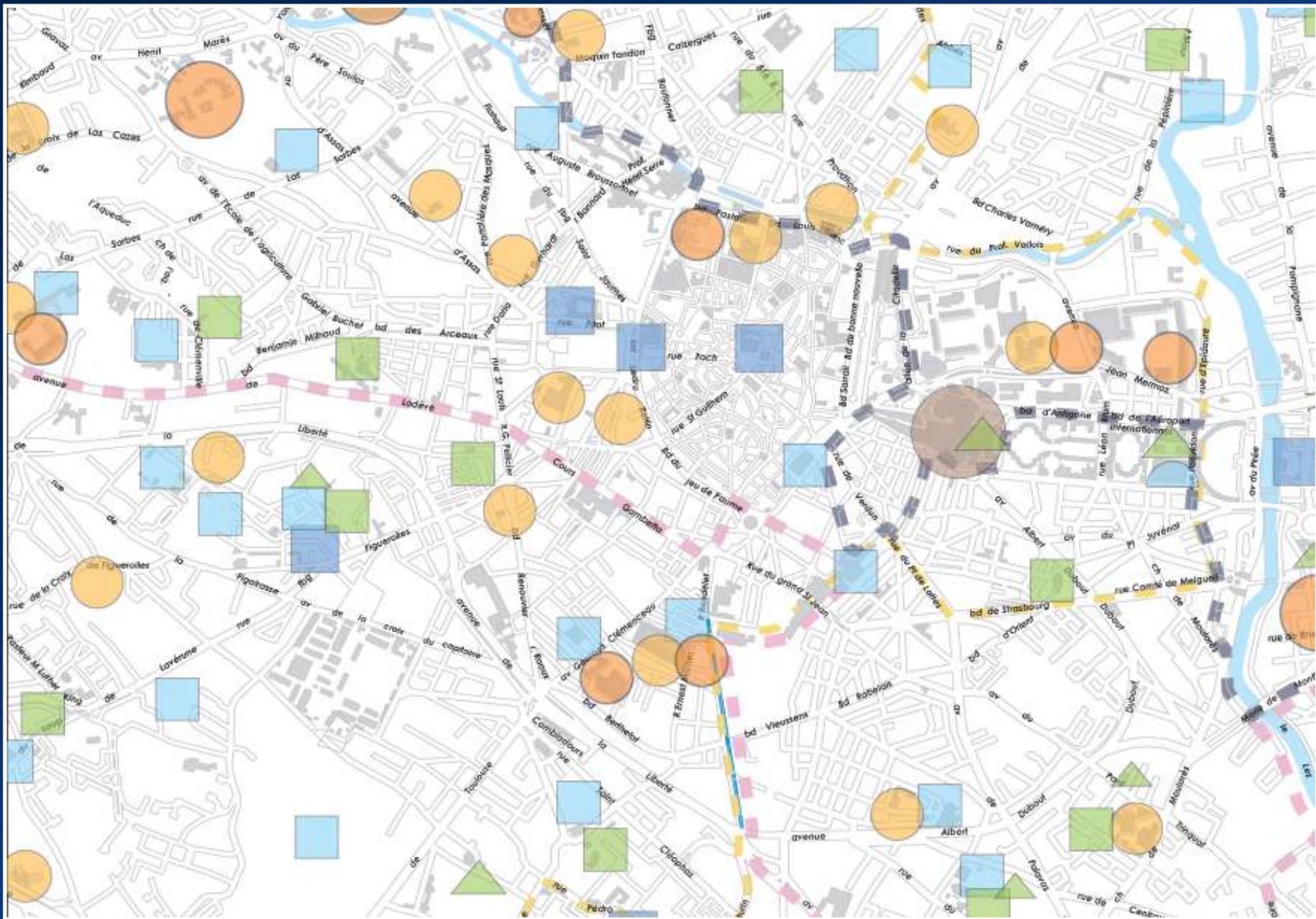
Le schéma directeur vélo de Montpellier propose 100Km d'aménagements supplémentaires sur :

- **Le Millénaire,**
- **Le Centre,**
- **Les Hôpitaux, facultés,**
- **Près d'Arènes,**
- **Les Cévennes,**
- **La Mosson.**

3 - Proposition de schéma vélo







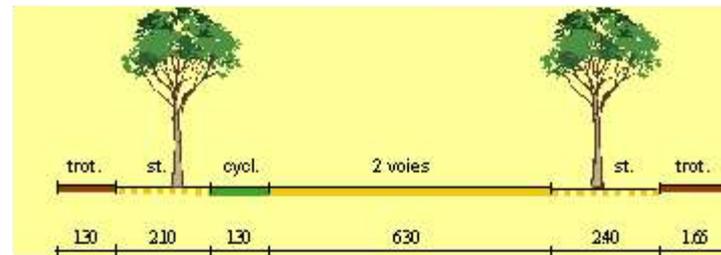
fiche projet

2.12

adresse : *Boulevard Fabertis* | tronçon : *de l'avenue de Mairin à l'avenue de Palavas*
Boulevard Meussens

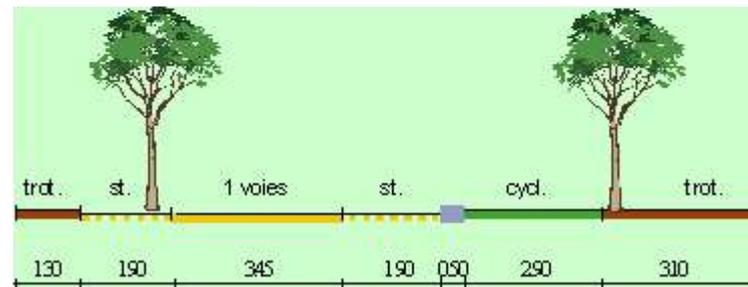
1 : description de l'état actuel

Section de la troisième ceinture de Montpellier. Aménagement en sens unique (2 voies pour les voitures) + une bande cyclable



2 : aménagement proposé

Le trafic (1000 à 700 véhicules à l'HPS) peut être contenu sur une seule voie (idem section précédente). Une piste bidirectionnelle est donc proposée sur la voie de gauche par rapport au sens de circulation. A l'approche des carrefours, il sera nécessaire de retrouver deux voies de circulation pour écouler le trafic dans le carrefour, le stationnement disparaîtra et la piste sera réduite à 2 m.



Les actions complémentaires

- **Stationnement**

analyse des besoins >> 2000 arceaux supplémentaires répartis sur toute la ville

- **Jalonnement**

mise en place d'un jalonnement normalisé

- **Communication**

mise en place d'un plan de communication interne



CETE
Méditerranée

Jérôme Cassagnes
CETE Méditerranée ALR



Yann Le Martret
Consultant en mobilité

